

**ATTRACTIVITE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN TUNISIE
ET DISPARITÉS SPATIALES****ATTRACTIVENESS OF FOREIGN DIRECT INVESTMENT IN TUNISIA
AND SPATIAL DISPARITIES****SOFIANE TOUMI***Docteur es Sciences Economiques (Université Panthéon-Assas-Paris II)**Maître de conférences HDR en Sciences économiques**Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE)**Université de la Manouba, Tunisie**Chercheur Associé au Centre d'Etudes sur le Développement International et les Mouvements
Economiques et Sociaux (CEDIMES)*toumisofiane@yahoo.fr**Résumé**

L'article se propose d'identifier les facteurs d'attractivité économiques et institutionnels dans les différentes régions tunisiennes et de déterminer leur capacité à attirer les investissements directs étrangers. La méthode des moments généralisée (GMM) est utilisée pour estimer un modèle des IDE au cours de la période récente, les résultats témoignent de l'interdépendance régionale des IDE qui semblent être concentrées le long des zones côtières. L'étude économétrique permet de comprendre les raisons de la répartition spatiale inéquitable des investissements directs étrangers dans le pays, les difficultés locales qui persistent et les défis à relever pour améliorer le climat des affaires des régions.

Mots clés : *Investissement direct étranger, facteurs d'attractivité, disparités régionales, GMM, dépendance spatiale.*

Abstract

The article aims to identify the economic and institutional factors of attractiveness in different Tunisian regions and to determine their ability to attract foreign direct investments. A dynamic generalized method of moments is used to estimate a model of regional foreign direct investment over the recent period. The results attest to the regional interdependence of FDI concentrated along coastal areas. The econometric study helps to understand the reasons for the inequitable spatial distribution of FDI in the country, the local difficulties that persist and the challenges to be met in order to improve the regions' business climate.

Keywords: *Foreign Direct Investment, attractivity factors, regional disparities, GMM, spatial dependence.*

Classification JEL : C33, F21, R12

Introduction

Pour émerger et donner à la croissance un caractère soutenable, les autorités des pays en développement doivent mettre en place des politiques attractives efficaces (un cadre réglementaire de qualité, l'ouverture économique sur l'extérieur, la stabilité politique et macroéconomique) pour rassurer les investisseurs et les convaincre de venir s'installer sur leurs territoires. Un environnement des affaires sain et un bon climat d'investissement constituent les prérequis de l'émergence permettant aux pays les moins avancés d'atteindre un niveau élevé d'attractivité favorable à l'implantation des firmes multinationales à forte valeur ajoutée qui contribuent à amorcer une dynamique de croissance forte et durable.

L'investissement direct étranger est un facteur déterminant de la croissance et un vecteur privilégié de l'émergence économique et sociale des pays en développement grâce à la création d'emplois de qualité, l'amélioration du bien-être, le transfert technologique, la dynamisation du tissu industriel local, la mobilisation de fonds extérieurs et le renforcement des capacités de production et d'exportation (Pegkas, 2015). En Tunisie, les pouvoirs publics considèrent l'investissement étranger comme un élément important de la stratégie de développement et placent l'attraction des firmes multinationales parmi les priorités économiques du pays. Toutefois, nous remarquons des disparités régionales persistantes en matière de concentration des implantations étrangères conduisant à une croissance déséquilibrée entre les villes côtières, qui connaissent une relative dynamique économique, et celles de l'intérieur du pays, qui accusent un retard de développement. L'émergence économique et sociale de la Tunisie passe nécessairement par l'atténuation des déséquilibres régionaux et une répartition plus équitable des investissements, grâce au renforcement de l'attractivité de certaines régions, qui ne devrait pas reposer uniquement sur les incitations fiscales et financières, mais adopter une politique focalisée autour de l'amélioration de la qualité de vie, l'accès aux services de base (santé, éducation, transport) et la connectivité des régions intérieures en développant les infrastructures (Dornean et *al*, 2015).

L'objectif de cet article est de dégager les déterminants de la concentration régionale inéquitable des investissements directs étrangers en Tunisie. Il s'agit d'évaluer les facteurs d'attractivité dans chaque région et d'identifier les disparités spatiales au niveau des conditions d'investissement. Nous commençons par analyser les facteurs influençant le choix du lieu de localisation des investissements étrangers, ensuite, nous nous intéressons à la répartition des IDE entre les gouvernorats tunisiens en mettant en évidence leur concentration sur le littoral et leur rôle incitatif à l'entrée de nouveaux investissements étrangers chaque année grâce à un effet d'entraînement. Enfin, l'étude économétrique permet d'apprécier les facteurs d'attractivité dans chaque région et comprendre les raisons de la répartition spatiale inéquitable des investissements directs étrangers dans le pays, les difficultés locales qui persistent et les défis à relever pour améliorer le climat des affaires des régions souffrant d'un déficit d'investissement.

1. Déterminants du choix du lieu d'implantation

Le paradigme électrique (Dunning, 1979, 1988) est le principal modèle explicatif des déterminants de la multinationalisation des firmes puisqu'il intègre les différentes théories qui se sont intéressées à la décision d'expatriation de l'entreprise, celle liée au stade d'évolution du

produit (Vernon, 1966), et celles attachées aux coûts (Hirsh, 1976 ; Buckley et Casson, 1981). Selon Dunning, la firme choisit l'investissement direct comme mode de pénétration du marché étranger si elle réunit simultanément les types d'avantages O.L.I, à savoir l'avantage spécifique ou monopolistique de l'investisseur (Ownership advantages), l'avantage à la localisation à l'étranger (L) et l'avantage à l'internalisation et au contrôle du marché par l'implantation d'une filiale (I).

Mais pour quelles raisons la firme choisit-elle d'investir dans une région plutôt qu'une autre ? Le choix du lieu d'implantation dépend du degré d'adéquation des objectifs de l'entreprise et des facteurs d'attractivité du pays d'accueil (Okafor et al, 2015 ; Mucchielli, 1991), l'investisseur recherche principalement deux objectifs, d'une part la recherche de nouveaux débouchés pour ses produits en s'implantant dans des économies dont la demande domestique est prometteuse, il s'agit d'un *investissement horizontal* (Chen et Ku, 2000 ; Markusen et Markus, 1999). D'autre part, une meilleure rationalisation des coûts en vue de réexporter le produit final, en choisissant des territoires à faibles coûts de production, c'est un *investissement vertical* (Michalet, 1999 ; Yang, 1999). Les firmes optant pour chacune des deux stratégies obéissent aux mêmes conditions d'investissements et sont attirées par les mêmes facteurs sauf celui de la taille du marché domestique, qui est négligée dans le cas d'une entreprise optant pour une stratégie verticale. Même si elle ne s'intéresse pas au marché local, il est insensé de penser qu'elle ne s'intéressera pas aux tendances économiques, politiques et aux conditions de distribution dans le pays d'accueil (Altamonte, 2007). D'autres auteurs (Eckholm et al, 2003), mettent en évidence une nouvelle forme d'investissement direct qualifié de *modèle oblique* selon lequel une firme multinationale considère le pays comme une plateforme de production afin d'exporter vers un groupe de pays voisins.

Les facteurs d'attractivité ne revêtent pas la même importance, Michalet (1999) suppose l'existence de conditions d'investissement fondamentales (stabilité politique et économique, taille du marché, législation, infrastructures, capital humain...) et des conditions nécessaires permettant aux pays hôtes de figurer sur la « *short list* » des investisseurs étrangers (proximité géographique/culturelle, démarches administratives, niveau de corruption, environnement favorable à l'innovation, accès à des marchés voisins, faiblesse des coûts de production, source de matières premières, incitations fiscales et financières,...). Les différences dans les avantages de localisation sont déterminantes dans la distribution des investissements directs étrangers entre les pays hôtes potentiels et entre les régions d'une même nation.

Bailey et Li (2014) ont étudié les déterminants de l'implantation des investissements directs étrangers américains dans 110 pays hôtes entre 2006 et 2011, les résultats montrent une relation négative entre les flux de ces investissements et la distance géographique, culturelle et administrative, ce constat est confirmé par d'autres auteurs (Blanc-Brude et al, 2014). L'étude a également révélé qu'une demande locale relativement importante rend possible l'installation de firmes étrangères dans des pays éloignés géographiquement. Ainsi, la taille du marché domestique est importante dans le choix du lieu de localisation du projet, et semble jouer un rôle modérateur sur l'effet négatif de la distance.

Le capital humain joue également un rôle déterminant dans le choix du territoire d'accueil (Cleeve et al, 2015 ; Salike, 2016), Salike (2016) a étudié les motifs de la répartition régionale des IDE dans 31 régions en Chine. Les investisseurs étrangers considèrent le capital humain le facteur le plus important pour prendre leur décision de s'implanter dans la région, ils apprécient

la disponibilité des ressources humaines, tant en termes de dotation actuelle (offre, santé et qualité de la main d'œuvre), que future (l'évolution démographique).

D'autres études empiriques effectuées en Amérique latine durant la décennie 1990-2010 (Sanchez-Martin et *al*, 2014), ont mis en évidence l'importance de la stabilité politique (solidité du régime, faible risque d'expropriation...) dans le processus d'investissement. Par ailleurs, la qualité des facteurs institutionnels, tels que le degré de complexité des démarches administratives, le niveau de corruption, l'assistance technique et les incitations fiscales gouvernementales semblent exercer une influence positive sur l'entrée des firmes étrangères. Par contre, les accords d'intégration régionaux ne semblent pas déterminants dans le choix du lieu de localisation de l'investissement direct étranger. De même, les facteurs macroéconomiques et les perspectives de croissance ont un impact positif sur l'attraction des investissements étrangers, les résultats d'une étude sur les déterminants des investissements directs étrangers en Norvège (Boateng et *al*, 2015) montrent l'impact positif et significatif du PIB, du PIB sectoriel et de l'ouverture commerciale sur l'entrée des IDE entre 1986 et 2009. Cependant, la masse monétaire, l'inflation, le chômage et le taux d'intérêt ont produit des résultats négatifs significatifs, ces résultats montrent que la consolidation des indicateurs macroéconomiques confère au pays d'accueil un avantage concurrentiel en matière d'attraction des investissements étrangers. Xing (2006) s'est intéressé à l'impact de la variation du taux de change sur l'accroissement des investissements directs étrangers dans 9 secteurs manufacturiers chinois entre 1981 et 2002, les résultats font valoir le rôle joué par la politique de change de la Chine sur l'implantation des firmes étrangères, la dévaluation du Yuan et sa fixation au dollar ont amélioré la compétitivité du pays et renforcé son attractivité.

La qualité des infrastructures, la disponibilité des matières premières et l'accès aux ressources financières, sont autant de facteurs importants ayant une influence positive sur l'attraction des investissements directs étrangers, Huyen (2015) a mené une enquête auprès de plusieurs entreprises étrangères installées à Thanh Hoa, province du Vietnam, afin de dégager les déterminants des IDE, les résultats montrent l'importance de la qualité des infrastructures, l'accès au financement et la disponibilité des matières premières dans le processus d'implantation des firmes étrangères au Vietnam. D'autres études empiriques (Bartels et *al*, 2014), ont mis en évidence l'importance accordée par les firmes étrangères à la qualité de vie dans la région d'accueil, l'existence d'un environnement favorable à l'innovation, l'émergence de pôles industriels pour bénéficier d'externalités positives et la présence d'entreprises locales dynamiques permettant aux investisseurs étrangers potentiels de se développer et de nouer des relations d'affaires.

In fine, les pouvoirs publics sont invités à adopter des politiques dynamiques favorisant la mise en place de facteurs d'attractivité, de manière à satisfaire la demande d'avantages de localisation permettant aux firmes étrangères de renforcer leur compétitivité. D'après Hatem (2004), l'attractivité est évolutive dans le temps et possède un caractère relatif puisque certaines catégories de projets peuvent nécessiter des critères de localisation spécifiques. Ainsi, un territoire peut être jugé attractif pour un secteur précis et ne pas l'être pour un autre.

2. Attractivité des IDE : état des lieux

L'attractivité de la Tunisie a enregistré un fléchissement depuis la révolution survenue le 14 Janvier 2011, ces dernières années, les investissements ont plutôt concerné l'extension d'entreprises déjà installées. Dans le classement 2020 de la nouvelle édition du rapport publié par la Banque mondiale « Doing Business », la Tunisie est classée à la 78^{ème} position après avoir occupé le 80^{ème} rang en 2019 et le 88^{ème} en 2018 sur les 190 pays évalués par l'institution de Bretton Woods. Le pays a pu gagner 10 places en deux ans, ce qui est encore loin des résultats de 2012 où le pays a été classé 46^{ème} dans le monde (World Bank, 2020).

Les données statistiques de l'agence de promotion des investissements étrangers (FIPA, 2019, 2017, 2016, 2015, 2014), synthétisées dans le tableau ci-dessous, montrent que l'attractivité de la Tunisie s'érode depuis la révolution et les flux des IDE ne parviennent pas à croître significativement.

Tableau 1. Flux des IDE en millions de dinars tunisiens (TND) (2008-2018)

Année	2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
IDE	3127	2165	1616	2504	1813	1806	1967	1901	2131	2742
IDE (hors énergie)	1124	848	553	1618	737	913	995	1097	1318	1832

Source FIPA (2019, 2017, 2016, 2015, 2014)

Le pic de 2012 s'explique par la cession à des étrangers de la part détenue par l'Etat des actions d'un opérateur téléphonique. De même, ces dernières années ont été marquées par une modeste évolution de la présence des entreprises étrangères sur le territoire tunisien et un mouvement important de délocalisation durant les 2 années ayant suivies la révolution.

Tableau 2. Evolution nombre IDE hors énergie en Tunisie (2008-2018)

Année	2008	2010	2011	2012	2013	2016	2017	2018
Nombre d'entreprises	2966	3135	3102	3068	3162	3410	3455	3486

Source FIPA (2019, 2017, 2016, 2015, 2014)

Au niveau régional, malgré les incitations financières et fiscales généreuses, les entreprises étrangères établies dans les zones de développement régional les plus pauvres ne sont que 13% du total des firmes étrangères installées en Tunisie et ne représentent que 16% des emplois créés pour ces régions (World Bank, 2014 a). Le tableau 3 montre l'importance des disparités régionales en Tunisie en matière d'attraction des investissements extérieurs et établit pour l'année 2018 une répartition des entreprises étrangères dans 5 principales régions en Tunisie constituées de 24 gouvernorats.

Tableau 3. Répartition régionale du nombre d'IDE hors énergie en 2018

Régions (gouvernorats)	Nombre entreprises actives
Grand Tunis (Tunis/ Ariana/Manouba/ Ben Arous)	1234 (35,5%)
Nord Est (Bizerte/ Nabeul/Zaghuan)	873 (25%)
Nord Ouest (Beja/ Jendouba/Le Kef/ Siliana)	101 (3%)

Centre Est (<i>Sousse/ Monastir/Mahdia/ Sfax</i>)	1090 (31%)
Centre Ouest (<i>Kairouan/Sidi Bouzid/ Kasserine</i>)	69 (2%)
Sud Est (<i>Gabes/ Medenine/Tataouine</i>)	80 (2,5%)
Sud Ouest (<i>Gafsa/ Tozeur/Kebili</i>)	39 (1%)
Total	3486 (100%)

Source FIPA (2019)

Les gouvernorats du Nord-Ouest (Beja, Jendouba, Le Kef et Siliana) comptent 101 entreprises étrangères, les villes côtières situées dans les régions du Grand Tunis, du Nord Est et du Centre Est et dont le nombre s'élève à 11 gouvernorats (Tunis, Ariana, Manouba, Ben Arous, Bizerte, Nabeul, Zaghouan, Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax), comptent 3197 investissements directs étrangers (91,5%), les 13 gouvernorats restants se partagent les 289 autres IDE.

3. Disparités spatiales, concentration sur le littoral et effet d'entraînement

Le modèle de développement économique opté par les décideurs tunisiens depuis des années est basé sur la compétitivité industrielle et l'ouverture commerciale par les exportations manufacturières. Cette politique s'est traduite par la concentration des entreprises offshore à proximité des infrastructures portuaires autour de la capitale Tunis et les régions du littoral Centre et Nord-Est là où les décisions sont fortement centralisées et qui sont mal liées aux régions intérieures par manque de connexions rapides. C'est ce qui explique, entre autres, la concentration des IDE sur les zones côtières laissant les régions de l'intérieur à la traîne avec des disparités au niveau du développement des activités productives, de création d'emplois et des dispersions importantes entre les régions. Ainsi, plusieurs habitants des villes de l'intérieur éloignées des ports ont dû émigrer vers les villes côtières, près de 56% de la population se concentrent à moins d'une heure de route des trois plus grandes villes côtières du pays : Tunis, Sfax et Sousse (OCDE, 2018).

D'après le Livre Blanc du ministère tunisien de développement régional (MDR, 2011), l'analyse spatiale de la répartition des flux d'IDE montre que la majeure partie est concentrée dans les régions du littoral et qu'une part minoritaire est destinée aux régions de l'intérieur du pays, ceci confirme l'existence d'un problème d'attractivité du côté de ces régions malgré les incitations fiscales et financières proposées dans le cadre du code d'incitation aux investissements. Cette forte disparité régionale est toujours d'actualité, en effet, en 2018 près de 58% des IDE sont concentrés dans les régions du Grand Tunis (1062 MTND), principalement le gouvernorat de Tunis avec 724,6 MTND et la région du Nord-Est avec plus de 25% des IDE (470,7 MTND) (FIPA 2019). Cette concentration des IDE sur le littoral s'explique également par l'effet d'entraînement créé depuis des années par l'implantation des firmes étrangères dans les régions côtières, et qui favorise l'attraction de nouveaux investissements étrangers qui s'installent dans les mêmes villes ou à proximité des IDE déjà en place. Le tableau suivant confirme l'importance de cet effet d'entraînement et montre que les nouveaux flux d'IDE entrants entre 2014 et 2018 sont concentrés sur les régions côtières qui connaissent une dynamique d'attraction d'IDE importante.

Tableau 4. Répartition régionale des flux entrants d'IDE (hors énergie) entre 2014-2018

IDE MillionsDT	2014		2015		2016		2017		2018	
Région	IDE	%	IDE	%	IDE	%	IDE	%	IDE	%
Tunis	451,1	49,5	361,5	36,2	424	38,7	364,5	27,6	724,6	39,55
Ben Arous	21,4	2,3	85,6	8,6	142,4	13	309,8	23,5	257,8	14,07
Ariana	47,5	5,2	82	8,2	138,2	12,6	90,9	6,9	60,3	3,29
Manouba	9	1	5,7	0,6	32,8	3	8,9	0,7	19,3	1,05
Total Grand-Tunis	529	58%	534,8	53,6%	737,4	67,2%	774	58,7%	1062	57,97%
Zaghouan	42,3	4,4	93,2	9,4	80,5	7,3	148,1	11,2	205,3	11,21
Nabeul	31,5	3,4	75,8	7,6	128,4	11,7	73,7	5,6	173,6	9,47
Bizerte	61,2	6,5	39	4	33,1	3	37,6	2,9	91,9	5,01
Total Nord-Est	135	14,3%	208	21%	242	22%	259,4	19,7%	470,7	25,69%
Sousse	33,8	3,7	83,1	8,4	36,1	3,3	70,6	5,4	124,3	6,78
Monastir	26,1	3	19,2	1,9	11,9	1,1	27	2	41,2	2,25
Sfax	5,2	0,6	2,3	0,2	1,4	0,1	9,1	0,7	6,9	0,38
Mahdia	14,8	1,6	23,4	2,3	3,4	0,3	11,2	0,9	6,1	0,33
Total Centre-Est	80	8,9%	128	12,8%	52,8	4,8%	117,9	9%	178,5	9,74%
Gabes	89,1	9,95	16,1	1,6	40,3	3,7	87,1	6,6	52,9	2,89
Medenine	0,3	0,05	46,4	4,7	-	-	1,8	0,14	0,3	0,02
Tataouine	-	-	0,8	0,1	-	-	-	-	-	-
Total Sud-Est	89,4	10%	63,3	6,4%	40,3	3,7%	88,9	6,7%	53,2	2,91%
Beja	17,3	1,9	15,6	1,6	15,1	1,4	24,7	1,9	50,7	2,77
Jendouba	43,5	4,8	35,8	3,6	4,1	0,4	12	0,9	4,4	0,24
Siliana	12,4	1,4	4,5	0,4	0,4	0,05	1,3	0,1	2,2	0,12
Kef	0,2	0,05	0,4	0,05	-	-	2	0,1	-	-
Total	73,4	8,1%	56,3	5,7%	19,6	1,8%	40	3%	57,3	3,13%

Nord-Ouest										
Kairouan	2,4	0,3	2,8	0,3	4,1	0,4	3,1	0,2	6,1	0,33
Kasserine	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,01
Sidi Bouzid	1,9	0,2	1,8	0,2	-	-	22	1,7	-	-
Total Centre-Ouest	4,3	0,5%	4,6	0,5%	4,1	0,4%	25,1	1,9%	6,2	0,34%
Gafsa	1,1	0,1	-	-	0,2	0,05	12,7	1	4	0,22
Tozeur	0,3	0,05	-	-	0,4	0,05	-	-	-	-
Kebili	0,3	0,05	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Sud-Ouest	1,9	0,2%	0	0,0%	0,6	0,1%	12,7	1%	4	0,22%
Total (hors énergie)	913	100%	995	100%	1097	100%	1318	100%	1832	100%

(FIPA, 2019, 2017, 2016, 2015, 2014)

Ce tableau montre l'ampleur des disparités en matière d'attraction des IDE entre les régions côtières où sont concentrés la majorité des investisseurs étrangers et les régions intérieures qui sont à la traîne. Depuis des années, la région du Grand Tunis (capitale Tunis, Ben Arous, Ariana, Manouba) est la région la plus attractive en Tunisie avec plus de 55% en moyenne des flux entrants d'IDE, suivie de la région du Nord-Est (Zaghouan, Nabeul, Bizerte) avec près de 20% en moyenne des flux entrants et la région du centre-Est (Sousse, Monastir, Sfax, Mahdia) avec plus de 10% en moyenne des flux entrants d'IDE. Nous constatons que ces 3 régions côtières attirent à elles seules plus de 85% en moyenne des flux entrants d'IDE (hors énergie) chaque année. Les autres régions intérieures, dont l'écrasante majorité est très éloignée du littoral, n'attirent que moins de 15% en moyenne des flux d'IDE entrants chaque année.

Un flux important d'IDE entrants dans une région en une période crée un effet d'entraînement observé les années suivantes où on observe l'entrée massive d'investisseurs étrangers dans la même région ou dans une ville proche. La concentration des investisseurs étrangers dans un territoire régional est un facteur incitatif à l'entrée de nouveaux projets dans le même espace, l'entrepreneur étranger à la recherche d'une meilleure compétitivité veut réduire au minimum l'ampleur de ses risques et se sent plus rassuré des conditions et climat d'investissement dans une région qui attire un flux important d'IDE. De plus, l'investisseur espère également profiter des synergies créées par un réseau dense d'investisseurs étrangers, c'est le cas à Bangalore en Inde qui attirent les entreprises qui vendent des logiciels (Mafruzza et al, 2019). En outre, les investisseurs potentiels se soucient du cadre de vie pour les expatriés, la qualité de vie dans les régions intérieures est un obstacle de taille, non seulement pour attirer les compétences, mais aussi pour retenir les natifs de ces régions, il s'agit en particulier de la qualité de l'éducation, du logement, de la santé et des activités culturelles. Plusieurs auteurs (Balasubramanyam et al 1999) ont montré que l'une des raisons principales qui motive les investisseurs étrangers à se

regrouper dans une même ville est la bonne ambiance qui règne au sein de la région et l'existence de moyens de loisirs créant un environnement favorable au travail, tels que les terrains de sport, plusieurs centres de détente, logements adéquats, des écoles offrant un bon niveau d'éducation et les relations amicales qui prédominent avec les habitants de la ville. Par conséquent, pour renforcer l'attractivité des régions intérieures la solution n'est pas dans l'octroi d'incitations fiscales et financières, il est plutôt essentiel d'améliorer la qualité de vie, l'accès à une bonne infrastructure (infrastructure de transport et de télécommunication), l'accès aux services de base (santé, éducation et transport) et la connectivité des villes intérieures.

Les différences flagrantes en ce qui concerne le niveau de vie entre les zones rurales et urbaines et le taux de pauvreté relativement élevé dans les régions intérieures du pays engendrent de grands écarts dans la moyenne de consommations entre les gouvernorats tunisiens. Cette disparité en matière de pouvoir d'achat pousse les investisseurs à s'installer dans les villes côtières caractérisées par une relative dynamique économique génératrice d'emplois, de revenus et de richesses stimulant la consommation des individus.

La concentration des IDE le long des zones côtières s'explique donc par l'existence d'avantages géographiques, économiques, commerciaux et stratégiques ainsi que par la disponibilité de plusieurs services essentiels dans ces régions. Ces tendances de concentration sont exacerbées par la politique industrielle tournée essentiellement vers la promotion des exportations ce qui a encore encouragé les investissements étrangers verticaux à s'installer près des infrastructures portuaires le long de la côte. De plus, les investisseurs étrangers perçoivent l'environnement des affaires comme étant plus favorable à Tunis par rapport au reste du pays (Banque Mondiale 2014 a), c'est ce qui explique que chaque année plus de 55% des flux d'IDE entrants sont localisés dans le Grand Tunis (Tunis, Ben Arous, Ariana, Manouba) et près de 20% des IDE entrants s'orientent vers des régions bien connectées situées à 1 heure de route de la capitale (Bizerte, Zaghouan, Nabeul). Ainsi, plus de 75% des flux entrants d'IDE chaque année sont concentrées autour de la capitale à une distance ne dépassant pas 60km (FIPA, 2019, 2017, 2016, 2015, 2014).

Enfin, un système de transport relativement développé renforce davantage l'agglomération des IDE dans les régions côtières, particulièrement autour de la capitale. Il s'agit d'un élément clé de la géographie économique d'un pays, les liaisons de transport constituent un outil important pour le développement de l'économie, il est donc impératif d'améliorer la connectivité des régions intérieures par la construction d'autoroutes, des voies ferrées modernes et même d'aéroports pour réduire l'isolement de ces régions et les rapprocher des infrastructures portuaires nécessaires à toute activité d'exportation. De plus, en Tunisie, les coûts de transport intérieur sont importants, la moyenne des prix de transport routier de marchandises est de 0.22 US\$ par tonne-kilomètre (Banque Mondiale, 2014 b) deux centimes de moins que la moyenne des prix aux Etats-Unis dont le PIB par habitant est 10 fois plus élevé que celui de la Tunisie. Le prix moyen de transport de marchandises par route est beaucoup plus élevé en Tunisie que dans d'autres pays en développement comme l'Inde (0.06 US\$) et le Vietnam (0.14 US\$). Il est également plus élevé que la moyennes des prix dans les pays d'Afrique sub-saharienne (de 0.05 US\$ à 0.13 US\$) (Teravaninthorn et Raballand, 2009). Il reste encore des obstacles en Tunisie à l'établissement des grandes entreprises de transport et de camionnage qui seraient en mesure d'apporter des capacités financières et techniques plus fortes, le retrait des obstacles à l'établissement des opérateurs locaux et étrangers peut favoriser la consolidation pour arriver à

des groupes de plus grande taille et baisser ensuite les prix ce qui devrait permettre d'améliorer la connectivité et de contribuer au développement des régions intérieures.

Des études annuelles menées par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE, 2019, 2018, 2017, 2016) auprès d'entreprises implantées dans les 24 gouvernorats tunisiens, ont permis d'apprécier l'attractivité de chaque région en calculant *un indice du climat local des affaires*. L'objectif est d'évaluer pour chaque territoire *le cadre de vie, l'infrastructure, l'accès à l'information, la disponibilité de la main d'œuvre, la qualité de la gouvernance locale et la réglementation des affaires*.

Ces rapports annuels permettent de constater que les villes côtières jouissent d'un climat d'investissement plus satisfaisant que celui des régions situées à l'intérieur du pays. En effet, la capitale Tunis, suivie des 2 autres pôles économiques Sousse et Sfax, sont les mieux classés du point de vue *indice du climat des affaires* où l'attractivité est jugée « très satisfaisante », grâce notamment à la qualité des infrastructures, un meilleur cadre de vie, l'existence d'un tissu industriel local dynamique et la disponibilité de la main d'œuvre. Les régions relativement éloignées du littoral (Nord-Ouest, Centre Ouest et Sud-Ouest) sont mal classées avec *un indice du climat des affaires* largement en dessous de la moyenne où l'attractivité est jugée « pas du tout satisfaisante ». Ce constat est confirmé par le tableau 5 qui établit le classement de l'indice du climat des affaires des sept régions tunisiennes :

Tableau 5. Classement régional selon l'indice du climat des affaires

Régions	Rang 2015	Indice 2015	Rang 2016	Indice 2016	Rang 2017	Indice 2017	Rang 2018	Indice 2018
Grand Tunis (Tunis/ Ariana/ Manouba / Ben Arous)	1	4,45	1	2,65	1	3,90	1	4,30
Nord Est (Bizerte / Nabeul / Zaghouan)	3	3,70	4	1,96	3	2,95	3	3,40
Nord-Ouest (Beja / Jendouba / Le Kef / Siliana)	5	2,90	7	1,75	7	2,30	5	2,81
Centre Est (Sousse / Monastir / Mahdia / Sfax)	2	3,98	2	2,60	2	3,35	2	3,82
Centre Ouest (Kairouan / Sidi Bouzid / Kasserine)	7	2,60	5	1,92	5	2,40	6	2,72
Sud Est (Gabes/ Medenine / Tataouine)	4	3,10	3	2,16	4	2,70	4	3,25
Sud-Ouest (Gafsa / Tozeur / Kebili)	6	2,65	6	1,80	6	2,35	7	1,96
Indice Moyen		3,34		2,12		2,85		3,18

Source : rapports de l'IACE sur l'attractivité régionale 2019, 2018, 2017, 2016

Pour renforcer l'attractivité des régions, les pouvoirs publics ne doivent pas se contenter d'une politique centrée sur l'octroi abusif d'incitations fiscales et financières qui s'avèrent

inopérantes, il faut entreprendre des actions qui se focalisent sur l'amélioration des conditions de vie dans les gouvernorats souffrant d'un déficit d'investissements, en assurant la qualité des services de base (santé, éducation, transport), l'accès à une bonne infrastructure (autoroutes, communications, voies ferroviaires, aéroports,...), et plus généralement la qualité de la vie (y compris les manifestations culturelles, les installations récréatives et les lieux de loisirs). Un système de transport qui fonctionne de manière efficace est en mesure de soutenir et de renforcer davantage les effets économiques d'agglomération, ce qui mène vers l'innovation, la création d'emplois et la croissance. L'Etat doit inciter d'abord l'investisseur tunisien à entreprendre dans ces régions ce qui enverra un signal rassurant à l'entrepreneur étranger. En effet, ce dernier n'investira pas dans ces régions si les entreprises locales elles-mêmes fuient ces territoires. Ceci dynamisera le tissu industriel local, favorisera le regroupement spatial des entreprises privées, donnera du pouvoir d'achat aux populations, stimulera la consommation et générera par un effet multiplicateur d'autres investissements.

4. Analyse empirique

L'objectif de l'étude économétrique est de dégager les facteurs qui renforcent l'attractivité des régions et permettent d'améliorer le climat des affaires des gouvernorats souffrant d'un déficit d'investissement afin de mieux cerner les difficultés locales qui persistent et qui expliquent la répartition régionale inéquitable des IDE en Tunisie. L'analyse se fait à partir d'un modèle linéaire sur données de panel, l'étude porte sur l'ensemble de la période (2008-2018) et comprend les 24 gouvernorats de la Tunisie à savoir : Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Zaghouan, Bizerte, Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana, Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Kairouan, Kasserine, Sidi-Bouazid, Gabes, Medenine, Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kebili.

4. 1. Présentation des variables

* La variable à expliquer (**IDE**) : est mesurée par les flux en millions de dinars tunisiens des investissements directs étrangers entrants par gouvernorat sur la période 2008-2018 (FIPA 2019, 2017, 2016, 2015, 2014).

* Les variables explicatives sont essentiellement les facteurs d'attractivité économiques et institutionnels suivants :

- Taux de chômage par gouvernorat (**CHOM**) : l'abondance en ressources humaines et la disponibilité de la main d'œuvre dans une région pourraient constituer de sérieuses motivations aux investisseurs étrangers à la recherche de faibles coûts de production et de compétences capables d'orienter la conception et l'innovation (INS 2019, ITCEQ 2016, ONEQ 2013).

- Produit intérieur brut régional annuel par habitant à prix courants en dinars tunisiens (**PIB**) : il sert à approximer la capacité productive d'une région. Faute de données sur le PIB régional, nous l'approximons selon la part de chaque région dans la consommation de l'électricité à haute et moyenne tension (INS 2019, 2016).

- Nombre d'entreprises privées par gouvernorat (**EPV**) : cet indicateur reflète la densité et le dynamisme du tissu industriel local, l'investisseur étranger pourrait s'implanter sur un territoire en vue de nouer de nouvelles relations d'affaires, de se rapprocher des sources de matières premières, d'avoir un accès rapide aux services et produits intermédiaires nécessaires à la production (INS 2019, 2016, 2013).

- Nombre de zones de développement régional par gouvernorat (**ZDR**) : en vue d'attirer les investisseurs étrangers et favoriser le développement industriel de certaines régions, le

gouvernement dote les entreprises qui s'installent dans ces zones, d'incitations spécifiques sous forme de facilités et exonérations fiscales ou financières (exonération d'impôt, prime d'investissement, prise en charge par l'Etat de la contribution patronale...) (FIPA, 2019).

- Gouvernance, approche participative et qualité institutionnelle dans chaque gouvernorat (**GOV**) : cette variable est mesurée par un indice calculé à partir de données quantitatives et de données qualitatives issues d'enquêtes et d'études réalisées par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises en Tunisie (IACE), plusieurs indicateurs mesurant différents aspects sont pris en compte, à savoir la qualité de la réglementation municipale, la qualité des services administratifs en rapport avec l'environnement des affaires, la qualité de la bureaucratie, les mécanismes de dialogue et de concertation avec les autorités locales, la disponibilité de l'information sur la situation économique locale, la qualité de vie, la qualité de l'aménagement urbain, la sécurité et les infrastructures (IACE, 2019, 2018, 2017, 2016).

- Proximité au port (**POR**) : c'est une variable binaire qui indique l'existence ou pas d'un terminal de transport maritime de marchandises à moins de 60 km du gouvernorat. Cette proximité aux ports pourrait s'avérer décisive pour certains investisseurs étrangers dont la part du chiffre d'affaires à l'export est importante (INS, 2019).

- Proximité aux autoroutes (**AUT**) : c'est une variable binaire qui indique l'existence d'une autoroute qui lie le gouvernorat à d'autres régions.

Enfin, nous intégrerons dans le modèle une variable muette afin de mieux comprendre le comportement des investisseurs étrangers suite à la révolution de 2011. Cette variable prend la valeur 0 pour les années qui précèdent 2011 et la valeur 1 pour les années post révolution.

4. 2. Méthodologie

En utilisant les données annuelles régionales de 24 gouvernorats sur la période allant de 2008 à 2018, nous commençons par estimer un modèle mesurant l'impact d'un ensemble de facteurs déterminants pour l'attractivité des IDE. Nous avons choisi d'exécuter un modèle de panel dynamique qui tient compte de la variable dépendante retardée dans les variables explicatives (Campos et Kinoshita, 2003, Walsh et Yu 2010). Campos et Kinoshita, affirment que cette approche permettra d'incorporer les flux d'IDE précédents comme indicateur de l'effet d'agglomération. Dans cet article, nous suivons la même approche en utilisant un modèle GMM. Comme le soulignent plusieurs auteurs, dans les modèles de panel dynamiques où l'endogénéité de certaines variables est suspectée, les résultats des estimations MCO et à effets fixes seront biaisés. Pour corriger ce biais, les spécifications de notre modèle suivent la méthode suggérée par Arellano et Bover (1995) et Blundell et Bond (1998) pour estimer le modèle en utilisant l'approche système GMM. Comme suggéré par Roodman (2006), nous utiliserons deux décalages pour les estimateurs GMM du système, et nous appliquerons la correction d'échantillon fini de Windmeijer (2005) pour les erreurs types. Tous les estimateurs GMM utilisent des erreurs standard robustes.

4. 3. Résultats de l'estimation

Le tableau 6 présente les résultats de la régression GMM des IDE régionaux sur un ensemble de déterminants économiques, institutionnels et géographiques. On note que la variable retardée des IDE est positive et statistiquement significative dans toutes les spécifications du modèle confirmant l'effet significatif important de cette variable et donc les effets agglomérés des IDE dans les régions. Ce résultat indique que les flux précédents des IDE ont une influence significative sur les nouvelles entrées d'investissements étrangers. Cette constatation est

confirmée par Campos et Kinoshita (2003) qui soulignent qu'en présence d'effets d'agglomération, les flux d'IDE précédents influencent l'intensité des flux d'IDE actuels, même après avoir pris en compte d'autres facteurs classiques. Selon les mêmes auteurs, on constate historiquement que les IDE s'agglomèrent plus souvent que les investissements financiers puisque ce type d'investissement est davantage un investissement en capital à long terme irréversible à court terme. Le coefficient statistiquement significatif et positif du PIB régional comme indicateur du niveau de vie et de la taille du marché de la région conforte notre hypothèse selon laquelle les régions à PIB élevé (principalement regroupées le long du littoral) ont tendance à être plus attrayantes pour les investisseurs étrangers. Selon des statistiques gouvernementales récentes, la taille des marchés le long des régions côtières est nettement plus grande que le reste du pays et représente environ 65% de la population totale du pays, 3/4 des entreprises locales sont établies dans ces régions. Ce résultat est également expliqué par la proximité des principales institutions gouvernementales facilitant l'accès à l'information et réduisant les coûts de transaction pour nouer des affaires, la présence d'un réseau d'infrastructures relativement développé (canaux de communication, aéroports, plateformes logistiques...) et par l'abondance d'une main-d'œuvre bien formée dans les régions côtières. Cet effet de regroupement des IDE n'est pas surprenant, selon Walsh et Yu (2010), traditionnellement les entreprises étrangères ont tendance à se regrouper dans des régions spécifiques pour plusieurs raisons : profiter des liens des processus de production entre les projets et bénéficier d'un bon climat des affaires déjà bien établi.

Tableau 6. Résultats de l'estimation GMM

	System GMM					
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
IDE _{t-1}	0.340***	0.215*	0.269*	0.290**	0.293**	0.332**
	(3.60)	(1.83)	(1.80)	(2.26)	(2.17)	(2.21)
PIB _{t-1}						0.339**
						(2.36)
PIB	0.519***	0.300*	0.321**	0.362**	0.294**	
	(7.14)	(1.85)	(2.33)	(2.31)	(2.04)	
CHOM	-0.048**	0.007	0.004	-0.002	0.008	0.008
	(-2.04)	(0.42)	(0.28)	(-0.13)	(0.44)	(0.60)
EPV		0.373	0.225	0.108	0.217	0.038
		(0.97)	(0.62)	(0.27)	(0.63)	(0.10)
GOV		0.745***	0.532**	0.615***	0.632***	0.694***
		(3.01)	(2.11)	(2.98)	(3.05)	(2.79)
ZDR			0.261***	0.189**	0.256***	0.243**
			(3.12)	(2.56)	(3.16)	(2.15)
POR			0.763**		0.676***	0.578***
			(2.54)		(2.80)	(0.286)
AUT				0.488**		
Dummy Revolution				(2.12) 0.078 (0.81)	0.046 (0.63)	
Observations	210	210	210	210	210	210
Hansen J-test	0.64	0.49	0.41	0.60	0.59	1.00
AR(1)	0.00	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01
AR(2)	0.09	0.17	0.12	0.08	0.09	0.1

Notes: Standard errors are in parentheses. All GMM regressions use robust standard errors. For the two-step GMM, the Windmeijer (2005) finite sample correction for standard errors is employed. *, ** and *** denote significance at the 10% , 5%- and 1% level, respectively. The row for the Hansen J-test reports the p-values for the null hypothesis of instrument validity. The values reported for AR(1) and AR(2) are the p-values for first and second order autocorrelated disturbances in the first differences equation. Notice that across various specifications, the Hansen J-test of overidentification restrictions (with P-value > 0.1) and the Arellano-Bond test for autocorrelation (first and second order serial correlation with P-value <0.1 and >0.05, respectively) both confirm the joint validity of our instrument (not correlated with the residuals under the null hypothesis) and the consistency of our estimation.

Les incitations régionales semblent avoir une influence positive sur l'orientation des IDE vers les régions, particulièrement pour les investissements étrangers verticaux orientés vers l'exportation et dont la maîtrise des coûts est la principale motivation de leur implantation sur le territoire. Boly et *al* (2019) ont étudié l'effet des incitations fiscales sur l'attractivité des IDE pour un ensemble de pays africains, dont la Tunisie, ils constatent que la baisse de l'impôt sur les sociétés accroît les entrées nettes d'IDE non seulement pour le pays hôte mais également pour les pays voisins. Toutefois, malgré les incitations fiscales importantes accordées aux entreprises étrangères qui s'implantent à l'intérieur du pays, les disparités régionales persistent entre les régions côtières et les autres.

Le coefficient du chômage est positif mais non significatif, ceci s'explique par le fait que les investisseurs étrangers s'intéressent davantage à une main d'œuvre qualifiée, compétente et qui s'adapte aux évolutions technologiques rapides constatées depuis 2 décennies. De même, le coefficient du réseau des entreprises locales est positif mais non significatif, les investissements étrangers en Tunisie sont majoritairement verticaux qui importent les intrants des pays d'origine et exportent leur production. La dynamique commerciale régionale pour les investisseurs étrangers verticaux n'apparaît pas comme une condition préalable essentielle.

Le coefficient de l'indice de gouvernance est positif et significatif. Ce résultat est cohérent avec notre hypothèse selon laquelle les IDE ont tendance à être canalisés vers les régions dont la gouvernance est jugée relativement bonne comparée à d'autres territoires et dont les institutions locales sont relativement plus actives et efficaces. La qualité institutionnelle des régions est souvent considérée comme une condition préalable à l'implantation des entreprises étrangères. Une mauvaise gouvernance locale a tendance à accroître le coût des transactions et fait perdre du temps et de l'argent aux investisseurs. La complexité des procédures, la lenteur administrative et une mauvaise qualité institutionnelle amplifient la corruption et freinent la création de nouvelles unités productives. En Tunisie, depuis l'indépendance en 1956, malgré les réformes institutionnelles menées par les gouvernements successifs, le développement des régions intérieures a été largement limité par l'absence d'institutions efficaces et réactives. De plus, la décentralisation fait défaut, puisque la plupart des agences et administrations gouvernementales importantes se trouvent au niveau de la capitale et des grandes villes côtières (ministères, siège principal des banques, centres de recherche, agence de promotion des investissements, ...). Il n'est pas surprenant de constater, par exemple, qu'en 2017 le nombre de laboratoires de recherche dans la capitale était d'environ 165 alors que ce nombre ne dépasse pas 6 centres dans 11 gouvernorats des régions de l'intérieur.

La présence de ports maritimes et d'autres infrastructures de transport (aéroports, autoroutes) est un facteur important contribuant significativement à attirer les IDE. Ce résultat est conforme

à d'autres études selon lesquelles les infrastructures de transport ont des relations positives et statistiquement significatives avec un impact positif sur les flux entrants d'IDE (Caughlin et Segev, 1999).

Conclusion

Cet article analyse la relation entre les principaux attributs économiques et institutionnels des gouvernorats tunisiens et leur capacité à attirer les flux d'IDE. En utilisant un GMM dynamique nous estimons un modèle d'IDE régional sur une période récente. Nos résultats démontrent l'interdépendance régionale des IDE qui sont fortement concentrés le long des zones côtières. L'augmentation des entrées des IDE dans une région donnée incitent d'autres investisseurs étrangers à se diriger et s'implanter vers ces mêmes régions ainsi que vers des gouvernorats voisins. Ces forces d'agglomération sont relativement fortes en Tunisie en présence d'IDE verticaux. De plus, les résultats indiquent qu'une taille de marché relativement importante, une augmentation des zones de développement régional ainsi que de bonnes pratiques de gouvernance et des infrastructures développées sont déterminants dans l'attraction régionale des IDE.

Les résultats de notre estimation montrent que le renforcement de l'attractivité des régions non côtières en Tunisie devrait passer nécessairement par l'élimination des barrières économiques et institutionnelles qui persistent, notamment celles relatives à la taille des marchés locaux, le pouvoir d'achat limité de la population locale, le manque de main d'œuvre qualifiée et la mauvaise gouvernance ainsi que le déficit observés au niveau des infrastructures, comparés aux gouvernorats des régions côtières. La réduction des disparités régionales ne devrait pas se limiter à des actions politiques longtemps axées sur les incitations fiscales offertes aux investisseurs étrangers qui s'implantent dans les régions intérieures. Notre étude montre que ces incitations seules ne semblent pas avoir un impact positif sur l'attraction des investisseurs étrangers sauf si elles sont accompagnées de stratégies inclusives visant le renforcement du climat d'investissement dans les régions (main-d'œuvre qualifiée, infrastructures de bonne qualité, niveau de vie relativement élevé, un système de transport moderne et fiable, environnement favorable à l'innovation et à la création d'une croissance régionale durable). En outre, l'Etat devrait soutenir les actions visant l'amélioration de la qualité de la gouvernance régionale en créant des institutions publiques efficaces, en facilitant les procédures administratives assez complexes et en luttant activement contre la corruption. Enfin, les entrepreneurs nationaux devraient être encouragés à investir dans les régions intérieures pour dynamiser le réseau industriel local, favoriser le regroupement spatial des entreprises privées et stimuler la consommation locale afin de garantir une croissance régionale durable. L'implantation des acteurs nationaux dans les régions intérieures incitera les entrepreneurs étrangers à investir dans ces gouvernorats éloignés du littoral, en effet, les acteurs étrangers sont moins incités à s'établir dans les territoires intérieurs du pays si les entreprises locales elles-mêmes fuient ces régions. Cette étude peut être affinée et complétée par des recherches futures focalisées autour de la ventilation sectorielle des investissements directs étrangers en Tunisie, pour voir comment elle pourrait influencer l'attractivité régionale et l'interdépendance spatiale entre les entrées des IDE

Références bibliographiques

- **ALTAMONTE, C.** (2007), « Regional economic integration and the location of multinational enterprises », *Review of World Economics*, 143 (2), pp. 277-305.
- **ARELLANO AND BOVER** (1995), "Another look at instrumental variable estimation of error-components models", *Journal of Econometrics* 68, 29-51.
- **BAILEY, N., AND LI, S.** (2015), "Cross-national Distance and FDI: The Moderating Role of Host Country Local Demand », *Journal of International Management*, Volume 21, Issue 4, pp. 267-276
- **BALASUBRAMANYAM, V. N., M. SALISU, Et D. SAPSFORD.** (1999), "Foreign Direct Investment as an Engine of Growth", *Journal of International Trade and Economic Development*, n° 8, pp. 27-40
- **BARTELS, F., NAPOLITANO, F., TISSI, N.** (2014), "FDI in Sub-Saharan Africa: A longitudinal perspective on location-specific factors (2003-2010)", *International Business Review*, Volume 23, Issue 3, pp. 516-529
- **BLANC-BRUDE, F., COOKSON, G., PIESSE, J., STRANGE, R.** (2014), "The FDI location decision: Distance and the effects of spatial dependence", *International Business Review*, Volume 23, Issue 4, Pages 797-810
- **BLUNDELL AND BOND** (1998), "Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models", *Journal of Econometrics* 87, 115-143.
- **BOATENG, A., HUA, X., NISAR, S., WU, J.** (2015), "Examining the determinants of inward FDI: Evidence from Norway", *Economic Modelling*, Volume 47, pp. 118-127
- **BOLY, A, COULIBALY, S AND KERE, E.,** (2019), "Tax Policy, Foreign Direct Investment and Spillover Effects", AfDB WP Series - 310.
- **BUCKLEY, P. J., Et CASSON. M.** (1981), « The optimal timing of foreign direct investment », *Economic Journal* (91), pp. 75-87
- **CAMPOS, N., AND KINOSHITA, Y.** (2003), "Why does FDI go where it goes? New Evidence from the transition economies.", IMF WP/03/228
- **CAUGHLIN, C AND SEGEV, E** (1999), "Foreign Direct Investment in China: A spatial Econometric Study", The Federal Reserve bank of ST. Louis, WP Series 1999-001 A
- **CHEN, T. J., AND KU, H. Y.** (2000), "The effect of Foreign Direct Investment on firm growth: the case of Taiwan's manufacturer's", *Japan and the World Economy*, Vol. 12, pp. 153-172.
- **CLEEVE, E., YAW, D., ZELEALEM, Y.** (2015), "Human Capital and FDI Inflow: An Assessment of the African Case », *World Development*, Volume 74, pp. 1-14
- **DORNEAN, A., AND OANE, D. C.** (2015), « FDI Territorial Distribution in Romania », *Procedia Economics and Finance*, Volume 32, pp. 610-617
- **DUNNING, J. H.** (1988), « The Electric paradigm of international production: A restatement and some possible extensions", *Journal of international business studies*, vol. 19, pp. 1-31
- **DUNING, J. H.** (1979), "Explaining changing patterns of international production: in defence of the electric theory", *Oxford Bulletin of Economics and statistics*, vol. 41, pp. 269-295.
- **ECKHOLM, K., FORSILD, R., and MARKUSEN, J.R.** (2003), "Export-Platform Foreign Direct Investment", *Working Paper, NBER*, n° 9517.
- **FIPA** (2019), « Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie 2018 », *Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur*, Tunisia Juin 2019, pp. 7-14.
- **FIPA** (2017), « Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie 2016 », *Foreign Investment Promotion Agency*, Tunisia 2017, pp. 7-14.
- **FIPA** (2016), « Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie 2015 », *Foreign Investment Promotion Agency*, Tunisia 2016, pp. 7-14.
- **FIPA** (2015), « Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie 2014 », *Foreign Investment Promotion Agency*, Tunisia 2015, pp. 20-27.

- **FIPA** (2014), « Rapport sur l'investissement direct international en Tunisie 2013 », *Foreign Investment Promotion Agency*, Tunisia 2014, pp. 20-27.
- **HATEM, F.** (2004), « Investissement international et politiques d'attractivité », *Economica*
- **HIRSCH, S.** (1976), "An International Trade and Investment Theory of the Firm", *Oxford Economic Papers*, vol. 28, pp. 258-270
- **HUYEN, L.** (2015). "Determinant of the factors affecting FDI flow to Thanh Hoa Province in Vietnam", *Social and Behavioral Sciences*, Volume 172, pp. 26-33
- **IACE** (2019), « Rapport sur l'attractivité régionale 2018 », *Institut Arabe des Chefs d'Entreprises*, Tunisie
- **IACE** (2018), « Rapport sur l'attractivité régionale 2017 », *Institut Arabe des Chefs d'Entreprises*, Tunisie
- **IACE** (2017), « Rapport sur l'attractivité régionale 2016 », *Institut Arabe des Chefs d'Entreprises*, Tunisie
- **IACE** (2016), « Rapport sur l'attractivité régionale 2015 », *Institut Arabe des Chefs d'Entreprises*, Tunisie
- **INS** (2019), « Indicateurs de l'emploi et du chômage », *Institut national de la statistique*, Tunisie, Août 2019
- **INS** (2019), « Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructure », *Institut national de la statistique*, Tunisie
- **INS** (2019), « Bulletin mensuel des statistiques », *Institut national de la statistique*, Mai 2019, Tunisie
- **INS** (2019), « Répertoire national des entreprises », *Institut national de la statistique*, Tunisie
- **INS** (2016), « Rapport annuel sur les indicateurs d'infrastructure », *Institut national de la statistique*, Tunisie
- **INS** (2016), « Répertoire national des entreprises », *Institut national de la statistique*, Tunisie
- **INS** (2013), « Répertoire national des entreprises », *Institut national de la statistique*, Tunisie
- **ITCEQ** (2016), « Bilan de l'évolution du marché de travail en Tunisie : 2006-2015 », *Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives*, notes et analyses de l'ITCEQ, n°44.
- **MAFRUZA, S, VIDUSHI, K, VISHAL M G, SAI PRATYUSH CH, RAJESHRI P,** (2019) « Impact of FDI on Indian Economy », *Journal of Critical Review*, volume 6, Issue : 6 : 115-119.
- **MARKUSEN, J.R., and MARKUS, K.E.** (1999), "Discriminating among Alternative Theories of the Multinational Enterprise", *Working paper NBER*, n°7164.
- **MDR** (2011), « Livre blanc du développement régional. Une nouvelle vision du développement régional », *Ministère Tunisien de Développement Régional*, 218 p
- **MICHALET, C. A. (1999)**, « La séduction des nations : ou comment attirer les investissements directs étrangers », *Economica*
- **MUCCHIELLI, J.L.** (1991), « Alliance stratégique et firmes multinationales une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation », *Revue d'économie industrielle*, n°55
- **OCDE** (2018), *Études économiques de l'OCDE : Tunisie 2018*, *Éditions OCDE*, Paris, pp. 120-128.
- **OKAFOR, G., PIESSE, J., WEBSTER, A.** (2015), « The motives for inward FDI into Sub-Saharan African countries », *Journal of Policy Modeling*, Volume 37, Issue 5, pp. 875-890
- **ONEQ** (2013), « Rapport annuel sur le marché du travail en Tunisie », *Observatoire national de l'emploi et des qualifications*, Novembre 2013
- **PEGKAS, P.** (2015), "The impact of FDI on economic growth in Eurozone countries", *The Journal of Economic Asymmetries*, volume 12, Issue 2, pp. 124-132
- **ROODMAN, D.** (2006), "An Introduction to "Difference" and "System" GMM in Stata", *Center for Global Development Working Paper No. 103*.
- **SALIKE, N.** (2016), « Role of human capital on regional distribution of FDI in China: New evidences », *China Economic Review*, Volume 37, pp. 66-84

- **SÁNCHEZ, M., DE ARCE, R., ESCRIBANO, G.** (2014) « Do changes in the rules of the game affect FDI flows in Latin America? A look at the macroeconomic, institutional and regional integration determinants of FDI », *European Journal of Political Economy*, Volume 34, June 2014, pp. 279-299
- **TERAVANINTHORN, S, AND RABALLAND, G.** (2009), « Transport Prices and Costs in Africa: A Review of the Main International Corridors », *World Bank*, Washington, D.C.
- **VERNON, R.** (1966), “International investment and International Trade in the Product Cycle” *Quarterly Journal of economics*, vol. 80, pp.190-207
- **WALSH, J., AND YU, J.** (2010) “Determinants of Foreign Direct Investment: A sectoral and Institutional Approach”, IMF Working Paper 10/87
- **WORLD BANK** (2020), « Doing Business 2020 : comparing Business regulation in 190 Economies », Washington D.C : *World Bank*, pp. 4-12
- **WORLD BANK** (2014 a), « La révolution inachevée : Créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les tunisiens », *World Bank*, 301-318
- **WORLD BANK** (2014 b), *Tunisian Urbanization Review: Reclaiming the Glory of Carthage. World Bank* 2014
- **XING, Y.** (2006), “Why is China so attractive for FDI? The role of exchange rates”, *China Economic Review*, Volume 17, Issue 2, pp. 198-209
- **YANG, C. H.** (1999), “Determinants of Foreign Direct Investment: comparison between expansionary FDI and Defensive FDI”, *Taiwan Economic Review*, Vol. 27, pp. 215-240.